

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
BALAK
AVOT 6
SAMEDI 23 JUILLET 2016
17 TAMOUZ 5776

49^e année

43

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

La brèche

Inexorable. C'est ainsi que l'avancée des jours apparaît à nos yeux résignés. Et c'est aussi pourquoi cette semaine est celle du 17 Tamouz, le jeûne qui commémore notamment le jour où la première brèche fut faite dans la muraille de Jérusalem par l'ennemi venu de Babylone. Jour terrible, étape dramatique d'une chute dont toute l'ampleur apparaît trois semaines plus tard, avec le 9 Av, date de la destruction du Temple. Il est vrai que le peuple juif a une longue mémoire. Il est vrai aussi que, sans passé, l'avenir reste bien souvent dépourvu de sens. Pourtant, de tels événements ont-ils encore vraiment leur place dans notre vie? Celui-ci est si ancien qu'il nous ramène au temps de Nabuchodonosor, à cette antiquité dont ne subsistent que quelques reliques conservées par les musées, faut-il qu'on lui accorde encore une si grande place? Ou peut-être, justement, cette brèche ouverte dans la muraille de la Ville nous livre-t-elle aussi un message? A l'époque où cette histoire arriva, aucune cité ne pouvait vivre durablement sans muraille. Sans cette protection, elle se trouvait à la portée de tous ses ennemis et elle ne tardait pas à disparaître sous leurs coups. A l'abri, elle pouvait, au contraire, se développer. C'est pourquoi, une brèche faite par l'ennemi était clairement une tragédie. La muraille n'était cependant pas une séparation radicale d'avec le monde extérieur. Des portes y étaient ouvertes afin de permettre l'entrée et la sortie,

l'échange. Mais ces portes jouaient également un rôle éminent de régulation. Elles étaient closes ou ouvertes selon les besoins et selon la volonté de ses habitants qui en gardaient ainsi la maîtrise. Du reste, dans l'histoire des hommes, les monarques absolus, ceux qui ne supportaient pas que leur pouvoir soit le moins du monde contesté, prirent toujours grand soin d'araser les murailles des villes car l'indépendance que cela représentait ne pouvait leur convenir.

Matériellement, nous sommes évidemment loin de telles préoccupations et, lorsqu'elles subsistent autour des villes anciennes, les murailles ne sont plus que vestiges historiques. Mais l'évolution du monde aussi a tendance à effacer les particularités des cultures et des modes de vie, à briser la diversité pour y substituer une sorte d'uniformité mondialisée, en affirmant qu'il s'agit là d'un progrès: n'abat-on pas des «murailles»? Et pourtant, conserver une part de soi-même, fidèle, au fond de son âme, hors de toute atteinte, en avoir conscience, n'est-ce pas la clé de tout échange? Car, si tous sont identiques, que pourrait-on voir en l'autre sinon une reproduction de soi?

La muraille nous susurre qu'il est beau de rester ce que l'on est et qu'il est nécessaire de protéger cela. La brèche nous crie que l'unité et la conscience peuvent être remises en cause par une pression indésirée. Sachons en être les défenseurs.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Balak

Résumé

Balak, le roi de Moav, convoque le prophète Bilaam pour qu'il maudisse le peuple d'Israël. En chemin, Bilaam est interpellé par son âne qui voit, avant Bilaam, l'ange que D.ieu a envoyé pour entraver leur route. A trois reprises et de trois différents points de vue, Bilaam tente de proférer ses malédictions. Et chaque fois, des bénédictions sortent de sa bouche. Bilaam prophétise également la fin des temps et la venue de Machia'h.

Le peuple tombe sous le charme des filles de Moav et est influencé à servir leur idole, Péor. Quand un officier de haut rang conduit publiquement une princesse midianite dans sa tente, Pin'has les tue tous deux, interrompant la plaie qui fait rage dans le peuple.

Le nom de cette Paracha, *Balak*, soulève une question: Balak était un homme impie, un roi immoral qui haïssait le Peuple juif et voulait l'annihiler. Nos Sages statuent que l'on ne doit pas nommer une personne sur un homme mauvais. Il est sûr que ce principe s'applique également au nom d'une partie de la Torah. Pourquoi donc ce nom est-il immortalisé comme titre d'une Paracha?

Essayons de répondre à cette question. La Torah relate la façon dont Balak loua les services de Bilaam, un mystique pervers et perverti et lui demanda de maudire le Peuple juif. Mais D.ieu empêcha la réalisation de ce projet malveillant, puisqu'à chaque tentative de malédiction, D.ieu le força à prononcer un flot de bénédictions puissantes à leur égard, y compris des bénédictions qui se réaliseront et seront visibles à la venue de Machia'h.

Nommer la Paracha *Balak* est un moyen de nier et de transformer les forces qui lui sont associées. Le nom *Balak* sert de source éter-

Jeûne du 17 Tamouz repoussé : dimanche 24 juillet Début : 4h 00 Fin : 22h 27

Horaires d'entrée et sortie du Chabbat Parchat BALAK

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 21h 24 • Sortie 22h 40

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	21.21	Marseille	20.52	Nice	20.46
Grenoble	20.57	Montpellier	20.59	Rouen	21.31
Lille	21.28	Nancy	21.07	Strasbourg	21.01
Lyon	21.02	Nantes	21.33	Toulouse	21.09

à partir du dimanche 17 juillet 2016

Heure limite du Chema : 10h 01 Pose des Téléphones : 4h 42
Fin Kidouch Levana : toute la nuit du lundi au mardi 19 juillet - 13 Tamouz



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA



nelle d'influence positive, écrasant toute force qui tente de faire du mal au Peuple juif et montrant comment elle peut être transformée en bénédiction et en bien.

Cela reflète le but ultime de la Torah : non seulement nous protéger et nous sauvegarder de toutes les influences indésirables mais également les transformer en forces qui nous aident, leur permettant ainsi de remplir leur rôle dans le projet Divin.

Cependant, cette réponse soulève une autre question. En effet, il aurait donc paru plus adéquat de nommer la Paracha *Bilaam* et non *Balak*. Après tout, *Bilaam* était également un homme mauvais et ce fut lui, et non *Balak*, qui prononça les bénédictions à l'égard du Peuple juif. Pourquoi est-ce donc *Balak* dont le nom est pérennisé et non celui de *Bilaam* ?

Une leçon importante se dégage de la réponse. *Balak* nous enseigne que nous devons utiliser le potentiel que nous possédons pour susciter des activités positives. Il ne suffit pas d'attendre patiemment que l'on demande de nous une contribution pour nous engager. Tout comme *Balak*, nous devons faire le premier pas pour immortaliser notre héritage de la Torah.

Entamer quelque chose est difficile : il faut combattre l'inertie. C'est la raison pour laquelle la Torah utilise cet exemple. Il s'agit d'éveiller notre prise de conscience sur le fait qu'il faut être actif. Non seulement devons-nous répondre à notre environnement de la manière indiquée par la Torah mais il nous faut prendre des mesures pour changer cet environnement, en suivant les lignes directrices de la Torah.

Perspectives

Selon la Loi juive, la *Haftara* hebdomadaire (lecture additionnelle d'un autre passage du *Tana'h*) reflète le contenu de la Paracha, dans son ensemble. Le lien entre la Paracha de *Balak* et sa *Haftara* est évident. La *Haftara* relate comment D.ieu commande au Peuple Juif : «*Ma nation, souvenez-vous du conseil donné par Balak, roi de Moav, et la réponse de Bilaam, fils de Beorgavetim de Chitim*».

Aussi évident qu'elle paraisse, cette connexion semble cependant superficielle parce qu'elle ne paraît mentionner que le nom des principaux protagonistes de la Paracha. Aucun lien n'apparaît avec son thème général.

Mais en réalité, le lien entre les deux lectures émerge du fait qu'elles évoquent toutes deux une transition latente. La lecture de la Torah parle du moment où les Juifs étaient «dans les plaines de Moav, en face de Jéricho, au Jourdain», prêts à pénétrer en Erets Israël. Et la *Haftara* évoque le temps du début de la Rédemption où ont lieu les derniers préparatifs avant la réalisation de la Rédemption ultime. Cette période de transition sera semée

d'embûches. C'est pourquoi la *Haftara* nous dit de «ne pas espérer en l'homme ni d'attendre d'un mortel». Mais il faut concentrer sa foi et sa confiance vers le Haut (D.ieu).

Cela nous permet de comprendre le rapport avec l'entrée du Peuple juif en Israël. Dans le désert, le peuple était nourri par la Manne. Autrement dit, leur vie était contrôlée par un mode d'existence miraculeux. Il n'était pas possible de se tromper en pensant que l'impact humain pouvait faire une différence. Plus encore, chaque jour, seule une quantité de Manne nécessaire pour le jour tombait. Cela mettait l'accent sur le fait que l'on doit avoir une confiance absolue que D.ieu pourvoira à nos besoins, jour après jour.

Par contre, l'entrée en Israël allait faire émerger un tournant dans l'activité humaine. Ils allaient devoir cultiver leurs propres champs et gagner leur subsistance par leurs propres efforts. Dans une telle situation, il est possible que l'homme erre, qu'il s'imagine que sa subsistance dépend d'autres facteurs et qu'il mette tous ses espoirs dans l'homme. Nous ne parlons pas de quelqu'un qui fait des choses interdites mais simplement de celui qui pense que s'il travaille plus dur, s'il investit son temps, son énergie et ses ressources correctement, il prospérera.

En termes simples, il s'agit d'une approche incorrecte. En réalité, chacun doit reconnaître que la même dépendance absolue de D.ieu, que celle qui prévalait dans le désert, est toujours nécessaire.

Cela signifie-t-il donc qu'il ne nous reste alors qu'à attendre tranquillement et espérer les miracles ? Non ! La Torah nous enseigne : «D.ieu te bénira dans tout ce que tu feras». Il faut donc créer un réceptacle pour permettre aux bénédictions de se manifester. Mais pourquoi faut-il «faire» ? Certainement pas parce que l'ordre naturel aurait une signification par ou en lui-même. Ce n'est rien de plus qu'«une hache entre les mains du bûcheron», le moyen qu'utilise D.ieu pour envoyer Ses bénédictions. Il est vrai que nous devons utiliser ce moyen : travailler et même travailler dur, mais nous devons être conscients que la source de notre succès ne se trouve pas dans nos propres efforts mais dans les bénédictions de D.ieu.

A l'époque de la première entrée en Erets Israël, la conscience engendrée durant le voyage dans le désert avait pour but d'influencer la conduite des Juifs lorsqu'ils allaient prendre possession de la terre. De la même façon, la connaissance de la nature Divine de toute existence qui prévaudra à l'Ere messianique doit impacter notre vie présente. Car, dès à présent, nous pouvons avoir un avant-goût de l'Ere future, en prenant conscience que nous avons reçu une bénédiction unique et la prospérité, grâce à la générosité Divine.

Étude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 17 juillet – 11 Tamouz

Mitsva positive n° 109 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de nous immerger dans les eaux d'un bain rituel et ainsi nous serons purifiés de toute sorte d'impureté qui nous a souillés.

Mitsva positive n° 237 : C'est le commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi du bœuf, comme il est dit : "si un bœuf heurte un homme..." (voir traité *Baba Kama*).

• Lundi 18 juillet – 12 Tamouz

Mitsva positive n° 240 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet du bétail qui cause des dommages dans le champ d'autrui.

• Mardi 19 juillet – 13 Tamouz

Mitsva positive n° 238 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné en ce qui concerne la loi de la citerne, comme il est dit : "si quelqu'un découvre une citerne..."

• Mercredi 20 juillet – 14 Tamouz

• Jeudi 21 juillet – 15 Tamouz

Mitsva positive n° 241 : Il s'agit du commandement nous incombant au sujet de la loi du feu, comme il est dit : "si le feu en s'étendant gagne des buissons..."

• Vendredi 22 juillet – 16 Tamouz

Mitsva négative n° 244 : C'est l'interdiction qui nous est faite de voler de l'argent.

Mitsva positive n° 239 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi du voleur. Nous devons réclamer de lui un double dédommagement ou un paiement correspondant à quatre ou cinq fois la valeur de l'objet. On peut également le condamner à mort s'il est pris sur le fait. On peut également le vendre (comme esclave) dans le cas où il n'a pas de quoi rembourser son larcin. Toutes les punitions sanctionnant le voleur sont précisées dans la Torah orale.

• Samedi 23 juillet – 17 Tamouz

Mitsva positive n° 208 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de veiller à la justesse des poids, des balances et des mesures justes et de vérifier minutieusement leur exactitude.

Mitsva négative n° 271 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de tricher dans l'arpentage des terrains, dans les mesures et dans les poids.

Mitsva négative n° 272 : Il nous est interdit de conserver dans nos maisons des poids et des mesures défectueux, même si nous ne nous en servons pas.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La *Sidra de la Semaine* est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 20.000 ex

ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

Pas de réponse...

- Bonjour ! C'est bien à Rav Friedman que je parle ? Vous êtes Kabbaliste, n'est-ce pas ?

Doté d'un solide sens de l'humour, Rav Manis Friedman (conférencier internationalement acclamé et éducateur chevronné au Minnesota) décida immédiatement de se prêter au jeu :

- Bien sûr ! Et expérimenté en plus !

- Très bien ! Vous savez donc comment se débarrasser d'un *Dibouk* (démon) ?

- Quelle question ! s'amusa Rav Friedman. Bien sûr !

- Dans ce cas, nous arrivons chez vous dans quarante minutes ! déclara l'homme au bout du fil qui raccrocha sans donner davantage de détails.

- Allo ? Allo ? Rav Friedman avait beau s'égoïsser, la conversation s'était interrompue.

On était vendredi matin. Quarante minutes plus tard, une voiture s'arrêta devant le domicile du Rav. Un jeune couple en sortit et Rav Friedman l'accueillit poliment. Mais il remarqua immédiatement que la jeune femme était déprimée, fuyait son regard et semblait très triste.

- Un *Dibouk* s'est emparé de ma femme ! décréta l'homme qui se présenta comme s'ap- pelant David.

Et il expliqua tous les problèmes et les épreuves que lui et toute leur petite famille rencontraient depuis quelques temps. D'Israël, ils étaient venus s'installer au Minnesota et sa femme «entendait des voix» qui semblaient s'être emparées d'elle. Elle se conduisait avec violence et mettait en danger ses enfants et son mari. «Nous avons consulté des experts, nous avons même fait vérifier nos Mezouzot, raconta l'homme d'un ton désespéré. Maintenant, nous recherchons un Kabbaliste et des gens nous ont donné vos coordonnées».

- Écoutez, quand vous m'avez téléphoné, je n'avais pas compris combien votre problème était sérieux. Je préfère le transférer au Rabbi de Loubavitch : moi, je ne suis que son émis-

saire. Le Rabbi vous aidera mais à une condition : promettez-moi que vous obéirez à ses recommandations !

Le couple accepta et repartit.

Rav Friedman communiqua immédiatement au secrétariat du Rabbi à Brooklyn les détails qu'il venait d'entendre. Une heure plus tard, il reçut une réponse du Rabbi : «Veiller scrupuleusement à la cacherout de la nourriture et des boissons !».

Rav Friedman téléphona à David le jour même et lui transmit la réponse du Rabbi :

- C'est quoi la cacherout ? demanda naïvement celui-ci, très étonné.

Il restait quelques heures avant le début du Chabbat et il n'était pas possible en si peu de temps d'enseigner au jeune couple toutes les lois de la cacherout puis de «cachériser» leur cuisine. Rav Friedman conseilla donc à David de se rendre au supermarché le plus proche pour acheter des Matsot et des sardines d'une certaine marque, ce qui constituerait leur nourriture pour ce Chabbat.

Après Chabbat, Rav Friedman s'occupa d'enseigner personnellement les lois de la cacherout au jeune couple. Une équipe spécialement formée aux lois complexes de la cachérisation se rendit au domicile de la famille et, à l'aide de chalumeaux et d'eau bouillante, rendit la cuisine cachère.

Progressivement, la situation de la jeune femme s'améliora.

La veille de Pessa'h, Rav Friedman accueillit les convives pour le Séder communautaire. Il remarqua une femme qu'il ne connaissait pas mais qui annonça : «Nous sommes venus !». Étonné, Rav Friedman lui demanda poliment son nom et elle répondit :

- Mais vous nous avez invités...

Rav Friedman était stupéfait : il la reconnut alors, c'était bien la jeune femme au «Dibouk»... Mais elle était souriante et en pleine possession de ses moyens.

Un jour, l'homme rap- pela :

- Est-il possible de demander une bénédiction au Rabbi pour moi ?

- Bien sûr ! A quel propos ?

- Je n'arrive pas à retrouver du travail depuis que j'ai été renvoyé. Je travaillais dans une grosse entreprise d'informatique mais, quand mon épouse était malade, j'ai dû m'absenter plusieurs fois et on en a déduit que je n'étais pas stable, qu'on ne pouvait pas compter sur moi.

- Je serais heureux de

vous rendre service ! Donnez-moi votre prénom et celui de votre mère, je les transmettrai au Rabbi !

Un jour passa puis un autre mais aucune réponse de la part du Rabbi. Rav Friedman rappela le secrétariat du Rabbi, s'assura que sa lettre avait bien été transmise. Rav Binyamin Klein affirma : «La lettre est posée sur le bureau du Rabbi mais il n'y touche pas!».

Rav Friedman téléphona encore le lendemain :

- Oui, il y a une réponse. Le Rabbi demande à connaître le nom de la dame et celui de sa mère!

- Vous voulez dire son nom à lui et celui de sa mère à lui ?

- Non, celui de la dame et de sa mère, répéta le secrétaire.

Rav Friedman décida qu'il devait parler à la dame :

- Comment se porte votre petit *Dibouk* ? plaisanta-t-il d'entrée de jeu.

- Il se porte bien, répondit-elle en baissant les yeux.

- Qu'est-ce que cela signifie ? Je croyais que vous en étiez débarrassée complètement...

- Euh... pas vraiment. Vous comprenez, là où j'habite, il est très difficile d'obtenir du lait *Chamour*, surveillé par un Juif depuis le début de la traite. Alors nous nous sommes permis...

- Vous aviez promis d'obéir à tout ce que le Rabbi vous demanderait, gronda Rav Friedman, plus du tout d'humeur à plaisanter.

- Je vous promets que je ne recommencerai plus ! pleurnicha la dame tout en lui donnant son nom et le nom de sa mère.

Rav Friedman raconta tout cela au secrétaire du Rabbi et rappela qu'il attendait une réponse pour David. Mais celle-ci ne vint pas.

Une année passa. Un jour, Rav Friedman rencontra David dans un centre commercial et lui demanda des nouvelles :

- Ah oui ! Vous serez sûrement heureux d'apprendre que nous avons divorcé ! répondit l'homme de façon cynique.

- Comment ? Pourquoi ? En quoi cela devrait-il me rendre heureux ?

- Tout a commencé du fait que le Rabbi ne répondait pas à mon sujet, soupira l'homme. Cela me dérangeait beaucoup. Pourquoi ma femme recevait-elle des réponses en une heure mais pas moi ? J'ai alors dû avouer à ma femme que je n'étais pas juif ! Je suis né en Inde et, d'une façon ou d'une autre, je me suis retrouvé en Israël. J'ai même effectué mon service militaire dans Tshal. Mais je n'ai jamais été juif !

- Et pourtant, remarqua Rav Friedman, vous et votre mère portez des prénoms hébraïques...

- Je vous ai raconté n'importe quoi, reconnut «David». Ma femme a insisté qu'elle voulait créer une famille juive et nos chemins se sont alors séparés...

Levi Shaikevitz – *Sichat Hachavoua* N° 1540
Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Une œuvre parfaite

Pendant le temps de l'exil, l'offrande de sacrifices est impossible du fait de l'absence de Beth Hamikdash. Certes, les Sages ont instauré les prières en remplacement de ces cérémonies. Cependant, un tel remplacement est, semble-t-il, imparfait comme l'exprime la liturgie : «Et là, (dans le Beth Hamikdash, après la venue de Machia'h) nous ferons devant Toi... Selon l'ordre de Ta volonté».

C'est précisément cette idée qui pose question. L'œuvre spirituelle accomplie par la prière est supérieure à celle des sacrifices, la première s'attachant à l'âme de l'homme tandis que la seconde porte sur son aspect animal. Pourquoi, dès lors, souligner l'importance primordiale des sacrifices ?

En fait, l'impossibilité d'offrir un sacrifice en temps d'exil a également un sens spirituel : comme l'homme est attaché «en bas», il n'a pas la force d'élever «l'animal» et doit se contenter d'agir sur l'âme par la prière. En revanche, lorsque le Machia'h viendra, l'homme parviendra à la plénitude et son œuvre pourra englober tous les aspects.

(d'après *Torah Or, Vaye'hi 46b*) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que le 17 Tamouz ?

Cette année, le jeûne du 17 Tamouz est repoussé au dimanche 24 juillet 2016.

On ne mange ni ne boit depuis le matin (à **4h 00**, heure de Paris) jusqu'à la tombée de la nuit (**22h 27** à Paris).

C'est en ce jour que Moché Rabbénou (Moïse notre Maître) brisa les premières Tables de la Loi à la suite du péché du veau d'or. Bien plus tard, le sacrifice quotidien fut interrompu lors du siège de Jérusalem. Une première brèche apparut ce jour-là dans les murailles de la ville sainte. Enfin, Apostomos installa une idole dans le Temple et brûla un rouleau de la Torah, toujours un 17 Tamouz.

Durant les trois semaines suivantes, jusqu'au 9 Av (repoussé au dimanche 14 août 2016), on augmente les dons à la Tsedaka. On évite d'acheter de nouveaux vêtements et on ne prononce pas la bénédiction «Chéhé'héyanou» (par exemple pour un fruit nouveau). On ne se coupe pas les cheveux et on ne célèbre pas de mariage. On évite de passer en jugement.

Suite à l'appel du Rabbi, à partir du 17 Tamouz, nous intensifions l'étude des lois de la construction du Temple (dans le livre d'Ezéchiel, le traité Talmudique Midot et le Rambam - Maïmonide). Durant les neuf jours qui précèdent le 9 Av (à partir du jeudi soir 4 août 2016), on ne mange pas de viande et on ne boit pas de vin. Par contre, on assistera à un Siyoum (ou on l'écouterà à la radio), ce qui est une joie permise durant cette période.

F.L.

SUN ENERGY

INSTALLATEUR PV/PAC/AERO

RECHERCHE COMMERCIAL

Planning PV/AERO

Spécial mois d'août frais payés et commissions intéressantes

Planning fournis du lundi au jeudi

REGIES NE SOYEZ PLUS DEÇUES
LA RAPIDITÉ EST NOTRE SPÉCIALITÉ

DOMOFINANCE - CETELEM - SOFEMO

Contactez **Yoni** au **07 53 18 20 12**

PARTENAIRE
SOLUTIONS
HABITAT
D'EDF

Les Halles d'Hautpoul

66 rue Petit - 75019 Paris

Votre primeur au cœur du 19^e arrondissement
au service de la communauté
du dimanche au vendredi à partir de 7h 30

**Arrivage journalier de fruits et légumes
sélectionnés par nos soins**

Un large choix de produits de qualité
et en abondance

Livraison à domicile : 01 42 40 24 07

Notre équipe vous accueille chaleureusement

Réouverture du Franprix 51 rue d'Hautpoul Paris 19^e

KESHER FORMATION

LE LIEN POUR VOTRE AVENIR

Vous recherchez une formation qualifiante et diplômante ?

Formez-vous à des métiers d'avenir !

CAP PETITE ENFANCE - AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
EDUCATRICE JEUNES ENFANTS

ALTERNANCE - INITIALE - FORMATION CONTINUE
96% de réussite aux examens

Renseignements et inscriptions : 01 77 37 38 00

www.kesher-formation.com

info@kesher-formation.com

GRUPE SCOLAIRE CHNE-OR

GARAGE DIRECT AUTO
Carrosserie
Peinture
Mécanique
Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

Pharmacie
Quai du Mont Blanc
Fermée Chabbat et jours de fête
Messody Moyal
Pharmacienne responsable
19, quai du Mont Blanc
1201 Genève - Suisse
Tél : 004 122 731 90 85
Fax : 004 122 732 47 15
Portable : 004 178 767 90 36

- Personnes âgées
- Familles, garde d'enfants
- Situation d'handicap
- Toilette, Ménage, Repassage ...



Maintien à domicile

Aide à domicile

On s'occupe de vous et ça change tout

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets- 75011 Paris

Prise en charge
agrée

01 43 28 80 00

Paris et Val de Marne

APA, CAF
Mutuelles
Assurances...

ESHEL GLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit

75019 Paris

01 42 45 36 47



ESHEL
Gourmet

Traiteur - Plateaux repas
Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris
06 51 42 24 47



solution numérique sécurisée

-10% sur présentation
de la Sidra

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ...

Installateur de Camera Vidéo Surveillance (accès depuis smartphone)

Alarme Intrusion et Télésurveillance - Contrôle D'accès & Interphonie

01 80 91 59 14 demandez David

smsgroupe.fr

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

VOUS AUSSI, PARTICIPEZ À L'EFFORT DU BETH LOUBAVITCH

TOUJOURS DE L'AVANT

BETH LOUBAVITCH A RÉALISÉ EN ILE-DE-FRANCE :

• Le plus grand complexe scolaire d'Europe : Beth Haya Mouchka • Des Institutions Scolaires pour 2500 élèves • 400 berceaux de crèche • 140 délégués locaux • 20 centres communautaires • 45 centres aérés Gan Israël • 35 centres de Talmud Torah • 1250 cours hebdomadaires pour 14 000 participants • 2 séminaires d'études européens

ainsi que : 200 000 guides à l'occasion des grandes fêtes juives • 35 000 exemplaires de la Sidra de la Semaine • 80 000 kits de Pourim distribués et 2000 lectures de la Méguila • 35 000 kits distribués pour Hanouccah • et aussi des éditions, visites aux malades, visites aux communautés isolées, aides aux familles en difficulté, clubs du 3ème âge et chabbats pleins pour étudiants et lycéens...

UNE ACTION VITALE

Votre contribution sous forme de virement bancaire, quelle que soit sa valeur, contribuera à notre effort au quotidien

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Beth Loubavitch à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Beth Loubavitch. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

D É B I T E U R	C R É A N C I E R
Nom : _____ Prénom : _____	Identifiant créancier SEPA : FR70ZZZ408187
Adresse : _____	BETH LOUBAVITCH
Code postal : _____ Ville : _____	8, RUE LAMARTINE
Pays : _____	75009 PARIS - FRANCE
Mobile : _____ Email : _____	

I B A N Désignation du compte à débiter : B I C

Type de paiement Paiement récurrent/Répétitif Ponctuel

Signé le à _____

SIGNATURE

Montant de la participation € tous les du mois à partir du

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Joindre un relevé d'identité bancaire au format IBAN & BIC

Une fois complété et signé, renvoyer ce formulaire au Beth Loubavitch : 8, rue Lamartine - 75009 Paris

2 SÉMINAIRES D'ÉTUDE EUROPEENS À LA MONTAGNE

du dimanche 31 juillet
au dimanche 21 août 2016

Pour jeunes gens
Les 2 Alpes
(1800 m)
Hôtel "Turan"

Renseignements et inscriptions
Beth Loubavitch :
01 45 26 87 60
etudiants@loubavitch.fr

- Possibilité d'hébergement pour les familles
Rens. auprès des agences locales
- Cours pour dames
- Gan Israël pour les enfants
- Epicerie cachère

Renseignements et inscriptions
Mme Rivka Sudry
06 25 27 94 11

Pour jeunes filles
Alpe d'Huez

CENTRES AÉRÉS GAN ISRAËL

DU LUNDI 4 JUILLET
AU VENDREDI 22 JUILLET 2016

• Paris 7 ^e -15 ^e	M. Y. Mergui	06 22 03 33 07
• Paris 12 ^e	M. Y. Martinez	06 61 10 62 10
• Paris 13 ^e	M. E. Assoulène	06 21 72 67 74
• Paris 19**	M. J. Sidoroff	06 87 21 73 42
• Antony	M. Y. Bokobza	06 46 39 87 85
• Aubervilliers	Mme Koskas	01 43 52 48 41
• Bondy	M. M. Ben Nephtali	06 08 02 48 06
• Bonneuil	M. Y. Altabe	06 65 73 41 30
• Boulogne	M. M. Sojcher	06 20 44 07 63
• Bry sur Marne	M. I. Asséraf	06 20 69 24 72
• Clichy la Garenne	M. L. Uzan	06 49 54 35 66
• Courbevoie	M. C. Bensoussan	06 26 41 61 06
• Créteil	M. M. Mellul	06 50 97 35 28
• Epinay	M. Y. Abrahami	06 11 42 15 33
• Fontenay sous Bois	Mme Danan	01 48 75 74 91
• Les Lilas	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
• Montrouge	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
• Neuilly sur Seine	Mme Benkemoun	06 43 72 64 25
• S. Brice	M. C. Amram	06 61 99 59 74
• Yerres	M. E. Attal	06 87 51 66 27

* Cette année, Gan Israël au mois d'août également

VERIF-ELEC
Analyse et Gestion Electrique

Venez rejoindre
Rudy Khayat et son équipe
pour commercialiser
PAC et R-Volt

Planning proche Paris fournis
Avance de frais et
commissions intéressantes
Nous avons tous les financiers
Possibilité de travailler en régie

Contactez **Jonathan**
au **09 800 800 55**

LAMYCONFORT
LAMYLITERIE
FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS
Jusqu'à 50% moins cher
Sur produits équivalents grillés

Matelas- Sommier
Banquettes- Clic-clac
Lits gigognes- Lits électriques

Système d'assemblage
exclusif

Ouvert du Dim. au Vend.
Fermé le Samedi
jusqu'à 18h00

01.47.00.73.55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHAATNETZ

== VIVRE LA TORAH ==
vous propose
de recevoir chaque jour*
une vidéo de 2 minutes
du Rabbi de Loubavitch
sous-titrée en français
sur votre Smartphone

Comment ça marche ?

1. Enregistrer le numéro
+33 6 63 52 39 96
dans vos contacts
2. Envoyer à ce numéro le mot
«INSCRIRE» via **WhatsApp****

Un projet du Keren Chmouel
Beth Loubavitch IDF en partenariat avec JEM France.
*Sauf Chabbat et jours de fête.
** Cette application est disponible gratuitement sur
toutes les plateformes de téléchargement.

NOUVEAU ! LA TORAH EN UN CLIC

ליקוטי
שיחות
LIKOUTEI
SI'HOT
Français

HAYOM YOM
היום יום
Hébreu / Français

SEFER
HAMITSVOT
Français

תורת מנחם
TORAT MENAHEM
Français

תניא
TANYA
Hébreu / Français

תהלים
TEHILIM
Hébreu / Français

SEFER
HAMAAMARIM
Français

Le Beth Loubavitch met à votre disposition
7 nouvelles applications
disponibles sur  

DÉCORATEUR ÉVÈNEMENTIEL

m&m
créations

www.mm-creations.com
06 09 90 98 44

The **SweetHolidays**

Venez vivre un été en famille
du 1^{er} au 28 août 2016
à l'hôtel "La Brunerie"
aux 2 Alpes

(à proximité du séminaire d'étude du Beth Loubavitch)

- Pension complète Glatt Cachère
- Cuisine haute gastronomie
- Piscine privée
- Ambiance conviviale • Cycle de conférences
- Club enfants • Baby club

Contactez Yossi et Nehama Bensoussan
Tél: 01 42 00 05 63 - 06 99 94 75 57

A partir de 520 € adulte/semaine
Enfants: tarif dégressif

JEUNESSE LUBAVITCH TOULOUSE

33^{ème} année ! organise 2 Centres de Vacances
du 31 juillet au 18 août 2016

PARDESS HANNAH
Filles 8-12 ans
Section adolescentes 13-16 ans
à AX LES THERMES

PAF
900 €
(voyage compris)

PARDESS MAMACH
Garçons 8-13 ans
à VICDESSOS

une nouvelle région - l'Ariège

Ambiance juive, 'hassidique !

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Bons de vacances sous réserve d'acceptation - Possibilités de bourses et d'aides.

Renseignements et inscriptions : **05 61 21 27 87**
pardesshannah30@gmail.com

Inscriptions avant le 15 juillet 2016